

Ce mois de novembre rompt un peu avec la tendance lourde observée mois après mois, années après années liée au changement climatique. Il aura été un peu frais et peu arrosé. Les maximales ont en effet été à peine excédentaires ce qui devient rare, avec 10,3°C en moyenne contre 10,1°C normalement. Par contre les minimales sont restées 1°C en dessous des normales avec 2,9°C en moyenne contre 3,9°C en normale. Mais avoir des minimales en dessous des normales semble devenir une caractéristique de notre climat local dans le cadre du changement climatiques. Le réchauffement se fait sentir surtout sur les maximales avec de ce fait des amplitudes thermiques plus fortes.

Hormis pour les colzas levés tôt qui ont bien profité de la fin d'été, ces températures ne permettent pas un développement rapide des cultures. Certains colzas restent peu développés pour résister à un éventuel hiver rigoureux et à des attaques d'altises. Du côté des céréales d'hiver la moitié des blés ont atteint ou se rapprochent du stade de résistance maximum au froid. (3 à 4 feuilles). Peu de parcelles l'ont dépassé, mais 10 à 20%, surtout derrière les derniers débardages de betteraves, ont encore besoin de se développer. Néanmoins, le stade de sensibilité maximum est le stade coléoptyle, qui devrait être dépassé en toutes situations avant les éventuels grands froids.

BLE

Malgré le relatif radoucissement de ces derniers jours, la plaine glisse gentiment vers l'hiver. En absence de fortes gelées ou d'amplitudes thermiques importantes, quelques interventions herbicides d'automne sont encore possibles. Sur les semis tardifs attendre une pluie pour intervenir sur un lit de semence stabilisé avec des sillons refermés afin d'assurer l'efficacité et la sélectivité.

Les derniers antipucerons, s'il y en avait à faire, ont normalement été réalisés. Si l'activité en parcelle déjà colonisée peut encore persister à l'occasion d'un rayon de soleil l'après-midi, les vols sur de grandes distances sont désormais considérés comme terminés depuis la semaine dernière.

COLZA

Protections altises en cours

Il y a encore des éclosions en cours, mais le gros des larves est là. Si vous avez mis en place des tests Berlèse ces dernières semaines, vous êtes désormais en mesure d'identifier les parcelles avec une pression particulièrement forte où une intervention est à réaliser. Les tests réalisés montrent une pression moyenne et surtout hétérogène (cf BSV N°42). Certaines parcelles sont au-dessus du seuil de nuisibilité, mais autant sont indemnes et la majorité est touchée en dessous du seuil. S'il est important de protéger les parcelles qui le justifient, il est tout aussi important de ne pas traiter inutilement les parcelles qui ne le justifient pas. Le but est de préserver les processus de régulation naturels et de ne pas aggraver le risque les années à venir. Ceci est d'autant plus fondamental quand les solutions chimiques arrivant à bout de souffle, ne sont plus qu'un des éléments à prendre en compte dans la stratégie de lutte. Vous pouvez vous reporter au message du 16 novembre pour l'interprétation des tests et le choix du produit.

Dés herbages à base de propyzamide

Les conditions climatiques restent favorables à l'application des anti-graminées racinaires à base de propyzamide tels que [Kerb Flo](#) 1,875 L/ha pour lutter contre les vulpins et les raygrass, notamment ceux résistants aux fop/dimes et sulfonylurées, mais on vise aussi les bromes, folles avoines d'hiver, pâturins, agrostis, (et vulpies qui commence à poser problème localement). Les

repousses de céréales sont également visées s'il en reste après les interventions antigaminées type « dime » de septembre-octobre.

Sur ray-grass et vulpin, malgré des efficacités qui commencent parfois à montrer une certaine hétérogénéité, cette matière active permet de diversifier les modes d'action herbicides dans la lutte contre les graminées à l'échelle de la rotation. L'action de propyzamide à 100 % racinaire et systémique, est assez lente car le produit doit migrer par les racines vers le plateau de tallage des graminées. Idéalement la surface du sol doit donc être humide (mais bien ressuyée) et l'intervention doit être suivie d'une petite pluie pour amener la matière active au niveau des racines.

Le [Ielo](#) à 1,5 L/ha renforce les programmes sur géraniums, fumeterres, pensées. Attention, contient également du propyzamide, ne pas appliquer après Kerb flo ou autre produit à base de propyzamide.

Le [Callisto](#) à 0,15 L/ha vise plutôt les sanves à des stades jeunes

Pesées matière verte et commandes OAD

Pour l'ajustement de la dose d'azote, la prise en compte de l'azote absorbé entre la levée et la reprise de végétation dans les parcelles bien développées, est plus important que de faire un reliquat azoté sortie hiver qui sera faible. Pour cela il est nécessaire de réaliser des pesées de matière verte entrée et sortie hiver. Un colza bien développé aura absorbé plus d'azote qu'un petit colza, et la dose à apporter au printemps sera moindre alors que le potentiel est a priori plus élevé ! Vous pouvez également commander un service de télédétection tel que Mes Sat'im@ges qui vous déterminera la biomasse et ses variations dans vos parcelles après 2 prises de vue et vous apportera un conseil personnalisé à la parcelle, mais également une possibilité de moduler dans la parcelle. Cette méthode par télédétection résout le problème de la représentativité des prélèvements dans les parcelles hétérogènes puisque qu'avec cet outil, chaque pixel équivaut à un prélèvement. Le seul facteur limitant est d'avoir des parcelles propres et sans plantes associées. Dans ce cas il faut se contenter des pesées.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 30 novembre 2021 (BSV G.C. N°42), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.